



Département du Haut-Rhin

**Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus :**
19

Conseillers en fonction :
19

Conseillers présents :
16

Conseillers absents :
3

Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal

Séance du 05 janvier 2016

L'an deux mil seize, le mardi cinq janvier à 20h, le Conseil Municipal de la commune de Fellingring s'est réuni en session ordinaire dans la salle des séances, sous la présidence de Madame Annick LUTENBACHER, Maire, après convocation légale du 29 décembre 2015.

Présents : Madame Annick LUTENBACHER, Maire, Messieurs Jean-Pierre KOHLER, Michel BRUNN, Madame Sylvette GODIER, Adjoint, Madame Aline BALLY, Mademoiselle Stéphanie BOBENRIETH, Messieurs Freddy GILCK, Jean-Marc HALLER, Mademoiselle Cindy HELL, Monsieur Marc HOFFER, Madame Michèle JAEGER, Messieurs Claude SCHOEFFEL, Franck SCHUBERT, Jean-Jacques SITTER, Mesdames Nadine SPETZ, Esther SZTAJNERT, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mesdames Valérie GRUNENWALD, Laurence HALLER (procuration donnée à Monsieur Michel BRUNN), Monsieur Michaël LAMY (procuration donnée à Madame Annick LUTENBACHER)

Arrivée en cours de séance : Monsieur Franck SCHUBERT (arrivé au point n° 2)

Secrétaire de séance : Madame Michèle JAEGER assistée de Madame Charline DEON, secrétaire générale

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 04 décembre 2015
2. Rapport du Maire et des Adjoint
3. Autorisation donnée à l'ONF pour la réalisation de coupes en forêt communale
4. Approbation de l'état d'assiette 2017
5. Fixation du prix d'affouage 2016
6. Fixation des subventions 2016 aux associations locales
7. SPA Mulhouse : Contrat fourrière 2016-2018
8. Demandes de subventions exceptionnelles
9. Personnel communal : Gratifications départs à la retraite
10. Avenant au bail de la SELAS CABINET INFIRMIER DU CENTRE à partir du 1^{er} Janvier 2016
11. Divers et Communications

AL/CD/MK

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire souhaite les meilleurs vœux aux membres du Conseil Municipal pour cette nouvelle année 2016.

La séance est ouverte à 20h05.

N° 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 DECEMBRE 2015

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 04 décembre 2015, dont copie conforme a été envoyée à chaque conseiller, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, sans modification.

Madame Annick LUTENBACHER, Maire de la Commune

Madame le Maire rend tout d'abord compte de l'évolution concernant la Maison de Services Au Public (MSAP). Une réunion sur ce sujet s'est tenue le jeudi 17 décembre 2015 en la présence de Monsieur le Sous-Préfet et de plusieurs représentants de la Poste, de la CPAM, de Pôle Emploi, de GRDF et de la CAF. Les locaux de la Poste ont également été visités. Des informations restent aujourd'hui en attente de confirmation.

Il est précisé que cette MSAP sera davantage un point d'accueil informatique pour effectuer des démarches nécessaires par voie dématérialisée mais il sera aussi possible de prendre rendez-vous avec les opérateurs si besoin est.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal approuvent cette démarche mais il faudra être vigilant quant à la compréhension des finalités de la MSAP par les habitants. Ce point sera évoqué lors de la cérémonie des vœux de la Mairie.

Un reportage sur le Markstein sera diffusé lors du journal de 13h sur France 2 le mercredi 6 janvier. Madame le Maire fait part de l'activité de la station notamment celle des luges qui connaît une forte attraction.

Madame le Maire informe brièvement le Conseil de plusieurs informations récentes concernant l'Office de Tourisme et le Parc de Wesserling.

Monsieur Jean-Pierre KOHLER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Technique et Entretien du Patrimoine

Plusieurs interventions sont à noter :

- des travaux d'étanchéité sur la toiture de l'Eglise.
- le remplacement du brûleur du chauffage du foyer communal par un brûleur neuf et plus économique.
- le découpage prochain d'une citerne à fioul de 15 000 litres, située au sous-sol de la friche 62 Grand'Rue. Un devis a été demandé ainsi que pour la désaffectation des circuits. 3 autres devis sont actuellement en attente pour un diagnostic amiante avant démolition.

Monsieur Jean-Pierre KOHLER rappelle également que la distribution des ECOSACS aura lieu du mardi 12 au samedi 16 janvier à la mairie.

Monsieur Pascal FINCK a intégré l'équipe technique de la mairie en début de semaine suite au départ à la retraite de Monsieur Patrick SCHAERFFE.

Arrivée de Monsieur Franck SCHUBERT

Monsieur Michel BRUNN, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Environnement et Urbanisme

Concernant le dossier forêt, Monsieur BRUNN rappelle la date de la prochaine commission Forêt qui aura lieu le mardi 19 janvier à 20h à la mairie.

Une demande de dépose de réseau a été faite pour la friche 62 Grand'Rue. 3 devis ont été demandés : celui de GRDF est parvenu en mairie début de la semaine, celui d'ERDF est en attente. Quant à celui d'ORANGE pour l'enfouissement du réseau téléphonique, la commune n'aura pas de paiement à effectuer.

Madame Sylvette GODIER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Services à la Population

Madame Sylvette GODIER fait un rapide compte-rendu des évènements qui se sont tenus en décembre.

Le bulletin municipal de janvier est en cours de préparation.

Elle rappelle la cérémonie des vœux qui aura lieu le jeudi 7 janvier au foyer communal, à partir de 20h. Une fête patronale se tiendra également le dimanche 17 janvier avec une messe, une vente de pâtisseries et un concert des Cigal'Angels donné au profit de l'AROSA.

N° 3. AUTORISATION A DONNER A L'ONF POUR LA REALISATION DE COUPES EN FORET COMMUNALE

Sur proposition de Monsieur Michel BRUNN, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de la Forêt et de l'Environnement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE l'ONF à faire procéder à une coupe de bois en forêt communale début 2016, et ce avant l'approbation du programme des travaux d'exploitation et de l'état de prévision des coupes 2016.

-PRECISE que des coupes auront lieu en parcelle 14_b partie basse du Siebach.

N° 4. FORET COMMUNALE : APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2017 DES COUPES FIXANT LA LISTE DES PARCELLES A MARTELER

Monsieur BRUNN, Adjoint au Maire et chargé de la Forêt, de l'Environnement et de l'Urbanisme propose l'état d'assiette des coupes 2017 fixant la liste des parcelles à marteler. Il précise que les premières coupes auront lieu dans la parcelle 4_b1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE cet état sans y apporter de modifications ni d'observations nécessaires.

N° 5. FIXATION DU PRIX D'AFFOUAGE 2016

Monsieur Michel BRUNN, Adjoint chargé de la Forêt et de l'Environnement, apporte les explications nécessaires et propose de fixer les tarifs pour l'année 2016 comme suit :

Prix d'une toise ou corde d'affouage :

- 190 € (en dépôt forêt)
- 220 € (livrée à domicile)

Prix d'une toise ou corde d'affouage pour les essences de 3^{ème} classe (érable, frêne,...)

- 160 € (en dépôt forêt)
- 190 € (livrée à domicile)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-RETIENT les propositions de Monsieur l'Adjoint

-FIXE les tarifs 2016 comme indiqués ci-dessus.

N° 6. FIXATION DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-DECIDE d'allouer aux associations locales les subventions 2016 comme suit :

- Amicale des Boulistes Val'Thur	320 €
- Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Fellingring	610 €
- Association des Donneurs de Sang	503 €
- Association Enfants Loisirs	503 €
- Association des Artistes Peintres de la Vallée de la Thur	320 €
- Chorale Sainte-Cécile	610 €
- Club de Natation	320 €
- Club de Skat	320 €
- Comité de jumelage Donville/Fellingring	640 €
- Judo-Club « Budokan »	320 €
- P.L.K. (Plongeurs Lac de Kruth-Wildenstein)	320 €
- Rallye Trompes des Vosges	503 €
- Société de Gymnastique Alsatia	777 €
- Société de Musique « Orphéenne »	777 €
- Société de Pêche Lerchenweier	503 €
- UNC	503 €
- Taikyokuken-Energie-Détente	320 €
- Classe 1998	305 €
- Coopérative scolaire Ecole Maternelle	150 €

-RAPPELLE que les subventions sont versées uniquement sur présentation du procès-verbal de l'assemblée générale et des comptes financiers de l'année N – 1.

Il sera également demandé aux conscrits de présenter un bilan financier à l'issue de la manifestation des feux de la Saint-Jean. Madame le Maire souligne le fait que les règles notamment de sécurité devront être respectées pour le bon déroulement de l'évènement.

-PRECISE que les crédits seront inscrits à l'article 6574 du BP 2016.

N° 7. SPA MULHOUSE : CONTRAT FOURRIERE 2016-2018

La SPA de Mulhouse Haute-Alsace propose un contrat de fourrière pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Madame le Maire rappelle que ce contrat a pour objet de permettre à la commune et sur demande du Maire, « *de placer les chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, capturés sur son territoire, à la fourrière pour animaux de la SPA de Mulhouse.* » L'accès à la fourrière est assuré tous les jours 24h/24 pour les services de gendarmerie, des pompiers, de la police et des brigades vertes. En cas de placement en fourrière d'un animal par un particulier, l'accord préalable et écrit de la commune est obligatoire.

Il est également précisé que la participation annuelle de la commune s'élève à 0.75 € par habitant, soit un total de 1 293 euros par an pendant toute la durée du contrat.

Après en avoir débattu et suite à un manque d'informations sur le sujet,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-DECIDE de reporter ce point à la prochaine séance.

N° 8. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Madame le Maire expose que plusieurs associations ont sollicité des subventions auprès de la commune (ASPTT Triathlon Mulhouse, APAMAD, APALIB et l'Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles de Cernay). Après examens de ces demandes, Madame le Maire propose de ne pas émettre d'avis favorable.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

-DECIDE de ne pas donner suite aux différentes demandes présentées,

-PRECISE que l'ASPTT Triathlon de Mulhouse pourrait bénéficier d'une aide matérielle pour l'organisation de la 6^{ème} édition du triathlon du 19 juin 2016.

N° 9. PERSONNEL COMMUNAL : GRATIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Madame le Maire indique que 3 agents ont fait valoir leur droit à la retraite depuis le 31 décembre 2015 à savoir Monsieur Patrick SCHAERFFE et Mesdames Denise SPERISSEN et Monique DIBY. Madame le Maire propose d'allouer à chacun d'entre eux une gratification exceptionnelle pour départ à la retraite afin de les remercier du travail accompli dans leurs fonctions respectives.

Les gratifications sont proposées comme suit :

-Patrick SCHAERFFE , 10 ans d'activité: 500 euros

-Denise SPERISSEN, 23 ans d'activité : 700 euros

-Monique DIBY, 20 ans d'activité: 700 euros

Madame le Maire ajoute que Madame Monique DIBY se verra décerner le 7 janvier 2016 la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale d'argent en récompense de son dévouement au service des collectivités. Comme il est coutume, il est proposé de lui allouer une gratification exceptionnelle de 320 euros.

Après observations, le Conseil Municipal :

-APPROUVE ces propositions,

-DECIDE d'allouer ces gratifications exceptionnelles aux agents concernés,

-PRECISE que les crédits sont à prévoir à l'article 6232 du BP 2016.

N° 10. AVENANT AU BAIL DE LA SELAS CABINET D'INFIRMIER DU CENTRE A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2016

Le bail existant en date du 27 mars 2007 désigne Mesdames GAROFALO Christine et MEYER Nathalie comme bailleurs du local situé au 59 Grand'Rue, 68 470 FELLERING. Suite au changement de statut du cabinet d'infirmier, il convient de faire un avenant au bail.

La nouvelle société SELAS CABINET INFIRMIER DU CENTRE sera donc désignée comme bailleur à partir du 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE à l'unanimité l'actualisation du bail au nom de la SELAS CABINET INFIRMIER DU CENTRE,

-AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant au bail.

N° 11. DIVERS ET COMMUNICATION

-Goûteur d'eau : Monsieur Jean-Jacques SITTER informe les membres du conseil qu'une visite de l'usine d'eau potable de Moosch aura lieu le mardi 26 janvier 2016.

L'Ordre du Jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21h55.